gent canadien ; pourquoi le Parlement n'a-t-il pas été convoqué pour ratifier ou désavouer cette offre ?

L'Angleterre a perdu ses plus belles colonies d'Amérique pour avoir imposé une légère taxe sur le thé, afin de défrayer les dépenses de la guerre de sept ans. Washington, au lieu de dire : payons cette légère taxe, ce ne sera pas un précédent, s'est écrié : " No taxation without representation "... et depuis plus d'un siècle, cet axiome est devenu la grande charte des colonies anglaises : No taxation without representation.

Aujourd'hui, l'Angleterre s'y prend autrement. Au lieu de nous taxer elle-même, elle nous fait taxer par nos ministres, et l'on semble moins soucieux des garanties constitutionnelles que ne l'étaient les simples soldats de Washington.

Pour ma part, je suis opposé à toute contribution aux guerres de l'Empire en dehors du Canada, et je m'y opposerai dans l'enceinte des Communes, si je suis député à la prochaine session.

Ce n'est pas à titre de Canadien d'origine française que je prends cette attitude; je n'en fais pas une question de sentiment, et je tiendrais le même langage si nous étions colons français ; je ne veux pas dépenser un sou pour resserrer davantage les liens (hors les liens commerciaux) qui nous unissent à la Grande-Bretagne. Nous n'avons presque rien de commun avec le vieux continent.

Je suis Canadien, et mon idéal, c'est de voir le Canada prendre rang parmi les nations indépendantes aussitôt qu'il se sera suffisamment développé par la vitalité de sa population, et l'immensité de ses ressources naturelles.

Or, pour arriver à ce but, nous avons besoin de consacrer ici tous nos revenus au développement de nos ressources ; et nous avons besoin d'attirer l'émigration étrangère au lieu d'envoyer nos concitoyens servir de cibles en Afrique.

Maintenant, voici l'objet de ma lettre : je comprends qu'un député doit représenter ses électeurs ou démissionner, aussitôt qu'il constate qu'il ne partage pas leur opinions, et si je ne remets immédiatement mon mandat, c'est que je crois représenter l'opinion presque unanime de mes électeurs. A tout événement, je leur fais connaître aujourd'hui ma détermination ; si elle n'est pas conforme à leur propre sentiment, que l'on m'apporte une réquisition signée par 25 électeurs libéraux ou conservateurs, me demandant ma démission, et je m'engage à la donner immédiatement.

Bien à vous,

D. MONET, M.P.

LA FOLIE

La folie résulte de deux mobiles : perturbation intellectuelle, perturbation physique.

Au nombre des phénomènes provoqués par ces deux bouleversements qui engendrent la folie il faut compter la terreur, qui, sous le nom de peur, de " frousse " de " trac " s'empare d'un individu, le hante, le harcèle, l'obsède et lui ravit la raison.

Or, le général Yule est fou.